

# Société Civile Professionnelle d'Avocats CBF

5, Avenue Foch – 57000 METZ – Téléphone 03 87 75 94 70 – Télécopie 03 87 75 94 79

E-mail : [contact@cfb-avocats.com](mailto:contact@cfb-avocats.com)

*Cet état prévisionnel est destiné à l'information du client. Seules les demandes de provisions et notes d'honoraires sont à régler.*

## ETAT PREVISIONNEL DE FRAIS ET HONORAIRES PROCEDURE PARTAGE JUDICIAIRE

Ouverture de dossier 320,00 €

### PROCEDURE DESIGNATION D'UN NOTAIRE

Etude du dossier, rédaction de la requête 480,00 €

Honoraires de vacation 480,00 €

Eventuellement certificat de non appel PM

Sous-total 960,00 €

### PROCEDURE DEVANT LE NOTAIRE

Assistance aux 1ers débats (3 heures) 960,00 €

Préparation et rédaction du compte-rendu 480,00 €

Honoraires de vacation 160,00 €

Sous-total 1 600,00 €

### DILIGENCES ET POURPARLERS AMIABLES

640,00 €

Assistance aux 2èmes débats (2 heures) 640,00 €

Préparation et rédaction du compte-rendu 480,00 €

Honoraires de vacation 160,00 €

Sous-total 1 280,00 €

**TOTAL HT**

**4 800,00 €**

**(TVA EN SUS)**

SOUS TOUTES RESERVES OU OMISSION

AVOCAT

En sus selon convention : UV 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 320,00 € HT

✍ Procédure (Eventuelles conclusions ½ à 2 UV, Certificat de non appel , etc ...)

✍ Honoraires de service rendu ou de résultat

✍ Débours (Frais de copies, frais postaux, frais de signification, etc.)

✍ Honoraires par partie supplémentaire majorés de ¼.

✍ Honoraires de résultat – 2,5 % à 7,50 % selon la convention d'honoraires